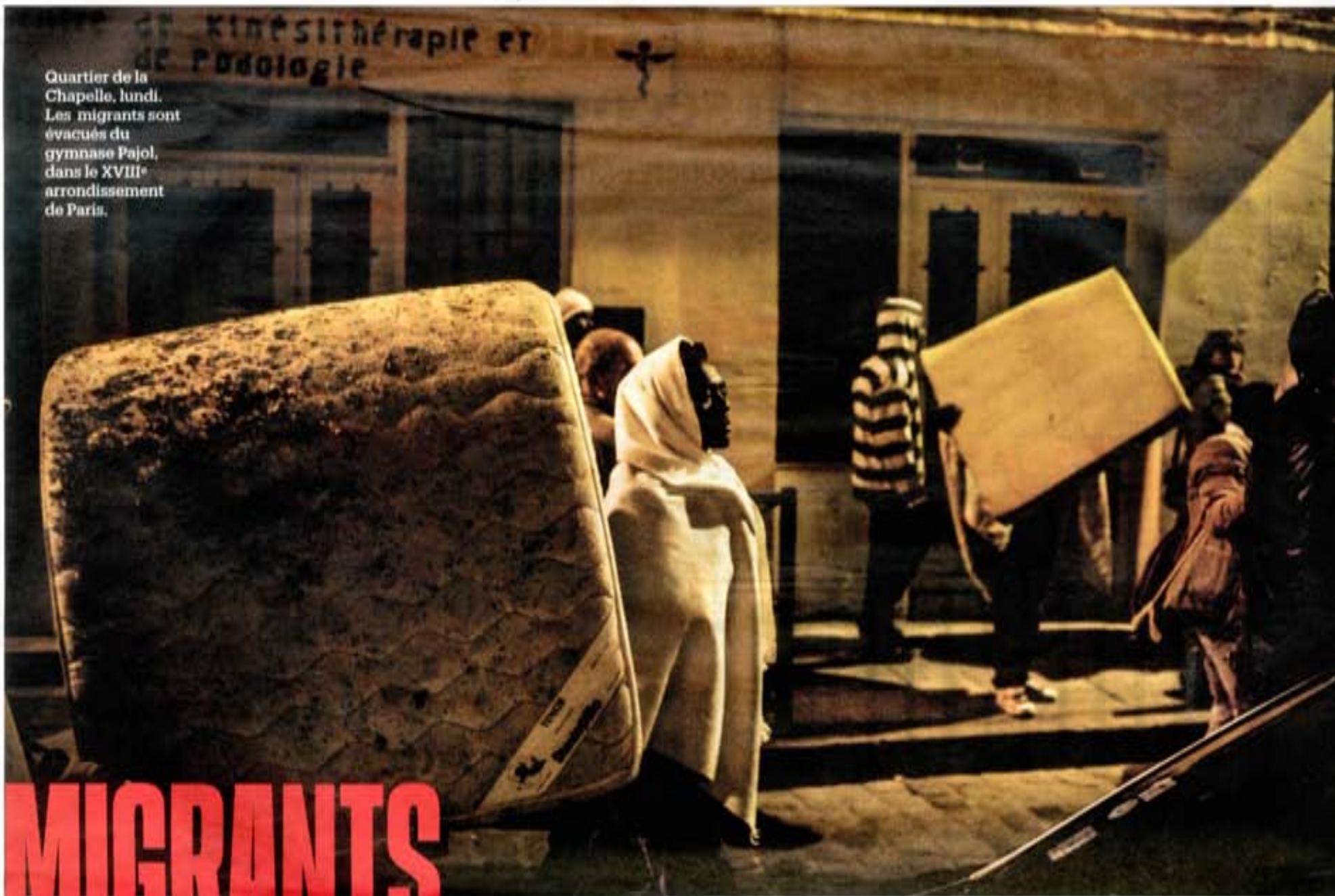


Quartier de la Chapelle, lundi. Les migrants sont évacués du gymnase Pajol, dans le XVIII^e arrondissement de Paris.



MIGRANTS

ÉQUELS D'ACCUEIL

Par SYLVAIN MOUILLARD, MARIE PIQUEMAL et HÉLÈNE SERGENT
Photos MARTIN COLOMBET

«Libération» a identifié quatre points de crispation autour du système d'asile en France après l'absurde course-poursuite engagée par les forces de l'ordre avec les migrants, cette semaine à Paris.

Il n'aura fallu qu'une semaine pour que tout explose. Le démantèlement, le 2 juin, du campement de migrants de La Chapelle, dans le nord de Paris, et l'absurde course-poursuite menée par la police cinq jours durant, a braqué les projecteurs sur une situation guère reluisante. Celle de centaines de personnes, pour la plupart originaires de la Corne de l'Afrique, vivant à la rue dans la capitale d'un pays de 65 millions d'habitants. Certains veulent demander l'asile en France; d'autres sont en transit vers l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Scandinavie.

A La Chapelle, ils vivaient là depuis l'été 2014, au milieu des rats, des détritus et des relents d'urine. A part quelques élus locaux, peu de monde s'intéressait à eux. L'évacuation du campement et de ses 380 occupants s'est accompagnée d'une tentative, inédite, de relogement en fonction du statut de chacun. Une opération exemplaire, selon les autorités. Mais, dans les jours qui ont suivi, plusieurs dizaines de personnes ont repris leur errance parisienne. «Certains n'ont pas accepté l'hébergement proposé», assure la préfecture d'Ile-de-France. Les associations pointent au contraire des failles dans le dispositif. De nombreux migrants auraient été oubliés des listes. D'autres auront bénéficié de quelques nuits d'hôtel seulement. Isolés, loin de Paris et des ré-

seaux de soutien, ils ont pour la plupart fait le choix de revenir dans la capitale. Un casus belli, selon la préfecture de police, obnubilée par sa volonté de ne pas voir un nouveau campement se reconstituer.

Anne Hidalgo, la maire de Paris, après plusieurs jours de silence radio, a fini par monter au front. Mardi, elle a proposé d'ouvrir un centre d'accueil pour migrants. Mais la perspective d'un nouveau Sangatte risque de cristalliser les débats au cours des prochaines semaines. Le flux de migrants, lui, ne saurait se tarir. Depuis le début de l'année, 100 000 personnes ont déjà traversé la Méditerranée pour rallier l'Europe. La France, contrairement à l'Italie et à la Grèce, n'est pas en première ligne. Est-elle en mesure d'y faire face? Pas sûr. Le système de l'asile est à bout de souffle. Une loi est en débat au Parlement, mais ses effets ne se feront pas sentir de sitôt.

Quant au gouvernement, il apparaît arc-bouté sur son axiome «fermeté et humanité». «La gauche est tétanisée par la peur des droites extrêmes», analyse Pierre Henry, directeur de France Terre d'asile. Il réclame un «plan d'urgence», estimant que «la désorganisation crée de la pagaille». Les points de crispation ne manquent pas. De l'accès aux droits à la question de la rétention, Libération en a identifié quatre. ◀

Le droit à l'asile

LE CONSTAT. Siddig, 28 ans, est Soudanais du Darfour. Il a gagné la France il y a deux semaines. Ces dernières nuits, il a dormi dans le jardin partagé du Bois-Dormoy, dans le XVIII^e arrondissement de Paris. Il espère que les autorités viendront «écouter [sa situation], comme le font les journalistes». L'histoire est emblématique de celle de centaines de migrants qui ont l'impression de ne pas pouvoir faire valoir leur droit à l'asile. «Saisir la complexité de la procédure quand on ne parle pas français, c'est assez sportif», reconnaît Pierre Henry, de France Terre d'asile. D'autant plus quand on a vécu un voyage éprouvant, qu'on a pu connaître violences et tortures, et qu'on vit à la rue. «Les pouvoirs publics ne créent pas les conditions sanitaires et humanitaires pour que les migrants étudient ser-

nement leurs droits», résume Jean-François Corty, de Médecins du monde.

LES PISTES. Ces dernières semaines, les agents de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) se sont rendus auprès des potentiels demandeurs d'asile, à Calais comme à la Chapelle. «Il faut multiplier ce genre d'opération», salue Pierre Henry, qui demande un «renforcement des moyens» de l'Ofpra. Selon Jean-François Corty, «lorsqu'une équipe mobile débarque à Calais et vient proposer à une centaine d'Erythréens de bénéficier du droit d'asile, ça alimente une certaine tension entre migrants». Lui milite pour la mise en place, en France, de camps de réfugiés. Ce que propose Anne Hidalgo à Paris.

Les centres de rétention

LE CONSTAT. La collision des deux actualités fait mal. Lundi, à la suite de l'intervention policière musclée devant la halle Pajol, une quarantaine de migrants, Soudanais et Erythréens pour la plupart et demandeurs d'asile pour certains, sont placés dans des centres de rétention franciliens. Le même jour, l'ONU publie un rapport de 500 pages sur l'Erythrée dénonçant des «violations flagrantes, systématiques et généralisées des droits humains». Cela n'a pas empêché la préfecture de police de Paris d'émettre des obligations de quitter le territoire français envers les personnes retenues en direction de leurs pays d'origine. «La perspective d'éloignement [d'expulsion, ndr] est hautement improbable, c'est insensé de penser ça», relève Jean-Claude Mas, de la Cimade, un «service œcuménique d'entraide» associatif. L'association n'a connaissance que d'un seul Soudanais renvoyé dans son pays, en octobre 2014. «C'est une mesure

punitive de privation de liberté, la seule solution trouvée pour les éloigner de La Chapelle», abonde Pierre Henry. Les tribunaux administratifs ne devraient pas manquer de casser les décisions préfectorales. Bilan de l'opération: du temps et de l'argent perdus.

LES PISTES. Si la Cimade se dit opposée à la rétention, inefficace et coûteuse selon elle, France Terre d'asile affirme ne pas être opposée au «retour» des personnes déboutées de l'asile, «si elles ont eu un examen équitable de leur demande» et que cela ne «contrevient pas à la Convention européenne des droits de l'homme». Mais Pierre Henry, le directeur général de l'association, demande du «courage» pour en finir avec «l'entre-deux qui maintient les "ni-ni" dans l'illégalité». «Il faut régulariser ceux qui n'ont pas le droit à l'asile si le renvoi dans leur pays est impossible en raison de la situation politique qui y règne.»

Le temps d'attente

LE CONSTAT. Dix-neuf mois, c'est la durée d'attente moyenne pour qu'un migrant voie sa demande d'asile obtenir une réponse définitive. Un problème d'engorgement qui existe de longue date. «Ce délai est principalement lié à des pratiques administratives abusives», dénonce Eve Shahshahani, chargée du dossier «asile» pour l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. Dans le viseur de l'association, le rôle accordé aux préfetures: «L'administration n'est pas suffisamment dans une optique de protection et d'écoute», constate la responsable. Le délai, selon elle, arrange particulièrement les pouvoirs publics, qui «appliquent une politique de découragement». La France n'est pourtant pas débordée. En 2014, elle a été l'un des rares pays européens à voir le nombre de demandes d'asile reculer (62 735, soit

-5% par rapport à 2013). Bien loin des 202 000 requêtes en Allemagne.

LES PISTES. Le projet de loi relatif à la réforme de l'asile, adopté et durci par le Sénat le 26 mai, prône une diminution des délais de procédure, les faisant passer de dix-neuf à neuf mois. «Le texte prévoit surtout de pousser les migrants vers la sortie», déplore Eve Shahshahani. La loi leur interdirait de présenter une nouvelle demande auprès de l'Ofpra après un premier refus. Pascal Brice, le directeur de l'Office, reconnaît l'effet «décourageant» de procédures interminables, qui isolent et précarisent les demandeurs. Il rappelle avoir achevé une réforme interne censée «mieux protéger». Par ailleurs, 55 agents ont été recrutés cette année, un effort «remarquable dans cette période».

Le gouvernement se droitise, la gauche se divise

Plusieurs socialistes et élus se sont élevés contre le recours aux CRS pour évacuer les migrants à Paris.

Avec «humanité et cœur» ou avec «fermeté et humanité»? Plutôt Jean-Louis Debré ou Bernard Cazeneuve? Tétanisé à l'idée de revivre un Saint-Bernard bis dix-neuf ans après l'occupation et l'évacuation

musclée de l'église parisienne par 1 500 CRS, le gouvernement donne le sentiment d'une improvisation permanente autour des 200 migrants laissés sur le carreau après l'expulsion du campement de La Chapelle. Une semaine de gestion erratique et itinérante, avec un seul objectif symbolique: empêcher l'établissement d'un nouveau squat près de Saint-Bernard, dans le quartier de la Goutte d'or.

«Assumer». Depuis l'imbroglio politico-diplomatique dans lequel s'est enfoncé Paris sur une possible répartition des demandeurs d'asile souhaitée par la Commission européenne, force est de constater que la ligne du gouvernement se résume aux déclarations musclées de Manuel Valls et aux images de l'évacuation de la halle Pajol, lundi. «Les difficultés emportent les cœurs et les

consciences si vous donnez le sentiment qu'il n'y a pas de solution», se désole un dirigeant de la majorité, qui demande à François Hollande et Manuel Valls «d'assumer» et d'ouvrir les vannes plutôt que de subir «la pression de l'opinion publique des

qu'un nouveau naufrage surviendra». Au sommet, l'exécutif réfute toute droitisation de la politique d'immigration depuis trois ans. Mais «l'opinion publique est hystérisée sur ce sujet, estime un proche du Premier ministre. Nous devons être sur le registre de la force sinon les Français nous le reprocheront, mais nous devons aussi trouver le moyen de faire participer ces migrants à notre destin national.» Ce qui reste nébuleux et n'augure pas d'un changement d'approche de ce dossier. Au niveau parisien, la surenchère se double de règlements de comptes au sein de la gauche. Mardi, au lendemain de l'opération brutale des forces de l'ordre à la halle Pajol, Anne Hidalgo évoque des images «troublantes» et dit «condamner les violences». Pourtant, c'est bien la maire de Paris qui a sollicité l'usage de la force publique.

«Elle s'est souvenue qu'elle avait des cocos et des écolos dans sa majorité», débite un député francilien. C'est aussi Hidalgo qui suggère la création d'un centre d'accueil où les migrants pourraient «se poser, réfléchir, faire ce travail avec les associations» pour déterminer s'ils demandent ou non l'asile. Selon nos informations, elle a même proposé un terrain de la ville de Paris situé... dans l'Oise!

«Connerie». Disant tout haut ce qu'une partie de la majorité pense tout bas dans une lettre ouverte à François Hollande, Cécile Duflot a dénoncé mardi dans le Monde un «Waterloo moral» de la gauche. Sans solution sur le fond, les socialistes ne décollent pas contre ce qu'ils qualifient d'«instrumentalisation» des migrants par une partie de la gauche. En réalité, les élus «de la gauche de la gauche» ont plutôt tenté de canaliser les choses. A l'image d'Eric Coquerel, secrétaire général du PG et conseiller régional, qui déplorait, vendredi, l'intervention de militants indépendants: «Tenter de faire entrer les migrants dans Saint-Bernard, c'était une sacrée connerie. Et les inciter à barrer un carrefour et les mettre à la merci des forces de l'ordre, c'est dangereux.»

LAURE BRETTON
et SYLVAIN MOUILLARD

L'hébergement

LE CONSTAT. Le démantèlement du campement de La Chapelle, à Paris, a jeté une lumière crue sur le dossier de l'hébergement. Il a fallu une «mobilisation exceptionnelle» pour trouver une place aux 380 occupants: centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) pour les réfugiés putatifs, centre d'accueil d'urgence, ou hôtels pour les autres. Ce qui n'a pas empêché de (nombreux) loupés, dénoncés avec force par les associations. Le constat est pourtant connu. Il n'y a en France que 25 000 places en Cada, alors que les nouvelles demandes, depuis 2010, fluctuent entre 50 000 et 65 000 par an. Et même s'il existe aussi quelque 20 000 places dans les centres d'accueil d'urgence, le calcul est vite fait: il manque plus de 25 000 lits en France, en comptant le stock de demandes en instance de traitement. Le 115, le numéro du Samu social, est saturé. Et quand une

personne a la chance de dégoter une place, ce n'est souvent que pour quelques nuits.

LES PISTES. Une solution paraît évidente: augmenter la capacité d'accueil en Cada. «C'est la structure sociale la moins chère de France», explique Pierre Henry, de France Terre d'asile (FTDA). La place revient à 23,50 euros par jour, avec hébergement, nourriture et suivi des demandeurs. Le système d'urgence et les hôtels sociaux coûtent plus cher, pas loin de 30 euros par jour. «Et l'accompagnement y est moindre», pointe Pierre Henry. Le gouvernement a lancé un programme de 5 000 places supplémentaires en Cada. Sauf que les municipalités sont «les deux pieds sur le frein à cause de la question des déboutés de l'asile, dont elles craignent qu'ils ne restent sur leur territoire», regrette le président de FTDA.

ÉDITORIAL

Par LAURENT JOFFRIN

Urgence

Faut-il le rappeler ? Les migrants évacués ces derniers jours des campements parisiens sont, pour la plupart, des réfugiés politiques. Ils fuient des pays soumis à de féroces dictatures, comme l'Érythrée, ou bien secoués par les horreurs d'une guerre civile, comme le Soudan. Dans cette situation, qui les distingue des migrants économiques, ils bénéficient – par hypothèse – des dispositions internationales reconnues par tous : la Convention de Genève, signée en 1951 par la France et la grande majorité des pays de la planète ; ou la Déclaration universelle de 1948, qui stipule en son article 14 que, « devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays ». Dans ces conditions, il est clair qu'entre les deux mots utilisés par Bernard Cazeneuve pour justifier son action, « fermeté » et « humanité », le second est le plus important. Beaucoup de pays européens, l'Allemagne, par exemple, ou encore la Suède, l'ont compris ainsi, qui accueillent sur leur sol un nombre de réfugiés très supérieur à celui qu'accepte la France. Les mesures d'humanité sont donc urgentes, à l'image de celle qu'évoque Anne Hidalgo, c'est-à-dire l'ouverture de centres d'accueil décentes qui permettent à ces personnes réfugiées « dans le pays des droits de l'homme » d'attendre dans la dignité que l'administration statue sur leur sort. Laxisme ? Irénisme ? En aucune manière. Il s'agit d'appliquer la loi, qui prévoit l'accueil en cas de persécution et, comme le rappelle le président de France Terre d'asile, la reconduite à la frontière dans le cas où le réfugié n'en est pas un. Là se situe la fermeté, non dans la chasse à l'homme indistincte qui a marqué plusieurs fois, ces derniers jours, l'action de la police.



La Chapelle, une semaine avant l'évacuation de 380 migrants, qui se sont réfugiés au Bois Dormoy, non loin, le 8 juin. PHOTOS M. COLOMBIET